

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce . . . 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

Hymne à la Paix

C'est le vieil évangile qui, je crois, recommande aux hommes de ne pas parler de paix, quand il n'y a pas de paix. Il aurait peut-être raison s'il a voulu dire qu'il ne faut pas entretenir au cœur des hommes une illusion. Mais je ne sais si les exégètes se contenteraient de cette explication. Mon intention, vous le pensez bien, n'est pas de faire de l'exégèse, mais seulement de constater que la paix est un besoin de l'humanité probablement aussi vieux que l'homme civilisé lui-même. Ce besoin existe, il n'y a donc pas de raison de craindre qu'il ne reçoive satisfaction, du moins quand les hommes auront fini par comprendre que la paix conditionne le progrès et la prospérité de l'humanité.

Si je suis revenu à la vieille parole de l'évangile, c'est que M. Painlevé, le nouveau président de la Chambre française, porté à ce poste par le Bloc des gauches victorieux, a parlé de paix jeudi dernier en s'adressant aux élus du 11 mai 1924. Il a parlé de paix alors qu'il n'y avait pas de paix dans l'assemblée, puisque les paroles pacifiques du président ont soulevé l'ironie et la protestation des députés du Bloc des droites qui ont voulu voir dans le langage du nouveau président l'abandon des droits de la France. Ce n'était pas cela, puisque M. Painlevé a souhaité une paix juste pour la France, paix qui contribuera à réparer les injustices; mais il veut aussi une paix juste pour les anciens ennemis de son pays. Voilà le fait nouveau. Et le fait nouveau, c'est aussi que M. Painlevé parlait au nom de la majorité de la Chambre, par conséquent au nom de la majorité du peuple français, et non plus comme représentant de la minorité.

De son côté, M. Herriot a parlé de la paix au cours des déclarations qu'il a faites depuis que les suffrages de son peuple le désignent à la présidence du Conseil des ministres. Il a placé sa confiance dans la bonne volonté des Alliés et l'efficacité de la Société des Nations pour organiser cette paix. Il a peut-être raison si l'un de ces alliés, le plus puissant, continue à s'exprimer par la bouche de notre camarade Mac Donald. Il a peut-être raison si l'autorité de la Société des Nations pouvait être accrue par des actes et son influence augmentée par l'entrée des peuples qui sont jusqu'ici restés en dehors d'elle. Car vous pensez bien que ce ne sont pas les socialistes qui contrarieront jamais un effort sincère fait en vue de la paix, même s'il venait de la Société des Nations qui n'a pas fait grand chose encore pour réveiller et entretenir nos espoirs.

Parlant au nom du gouvernement de son pays, Mac Donald a parlé de paix bien avant MM. Painlevé et Herriot. Il s'est si bien inspiré de ce programme, qu'il est parvenu à gagner la confiance de M. Poincaré lui-même et a établi des rapports empreints d'une grande cordialité et même d'amitié entre les gouvernements français et anglais. Ce n'était pas chose facile quand on connaît la méfiance et l'obstination du Premier français désavoué par le vote du 11 mai. A leur tour, nos camarades socialistes français ont compris que leur appui était nécessaire à tout gouvernement de gauche désireux d'œuvrer à la paix.

Enfin, la conférence syndicale internationale, réunie à Vienne, a voté une résolution demandant aux gouvernements d'organiser pratiquement la paix.

Il y a donc quelque chose de changé en Europe. Ces efforts conjugués en vue de l'établissement de la paix en Europe sont de nature à ranimer l'espoir de ceux qui n'ont jamais désespéré de la cause de l'humanité. Mieux encore que les plus belles promesses faites aux hommes qui descendirent dans les tranchées pour tuer la guerre elle-même, mieux que des paroles généreuses destinées à masquer l'horreur de la vérité, ces actes sont comme les couplets d'un hymne nouveau à la paix.

Et nous osons parler de paix, car la paix est en marche.

Abel VAUCHER.

Voyage en Belgique

Cours de vacances

A nos précédentes communications, deux réponses nous sont parvenues. C'est à désespérer d'obtenir une réponse de nos camarades romands. Nous avons donc renoncé au cours de vacances pour 1924 et allons concentrer nos efforts sur l'organisation du voyage d'études en Belgique. Celui-ci aura lieu au cours de la seconde quinzaine d'août probablement, durera une douzaine de jours et coûtera, tous frais compris, de 160 à 200 francs, nous ne pouvons encore préciser. Comme nos camarades de Belgique aimeraient à savoir approximativement combien de personnes y participeront, nous aimerions que tous ceux qui songent à venir nous en avisent d'ici au 15 juin. Cela ne les engage pas, mais nous permet d'évaluer le nombre possible ou probable de participants.

Nous prions donc toutes les personnes qui projettent de participer à ce voyage de nous en aviser d'ici au 15 juin, et leur rappelons que cela ne les engage pas définitivement.

Secrétariat des Centres d'éducation:
E.-Paul GRABER, Monbijoustr. 61, Berne.

La reconstitution des droits féodaux

Le droit de chasse

Si je reste encore un demi-siècle au Parlement je tâcherai d'établir une statistique de la pape-rasse qu'un député reçoit officiellement et qu'il est condamné à lire. J'en dirai le poids et le nombre de lignes; j'établirai les kilomètres carrés qu'on pourrait recouvrir avec les feuilles détachées, la hauteur de la pile qu'on édifierait en plaçant ces feuilles l'une sur l'autre, les calories qu'on en tirerait en les brûlant, la somme d'ennuis qui s'en dégagerait en les lisant, etc., etc. Vous savez quelle est l'ingéniosité des statisticiens pour tout mettre en chiffres et en graphiques; il y a dans la petite pape-rasse belle matière à exciter leur esprit.

Je viens par hasard d'y découvrir autre chose que matière à statistique. Dans un rapport du Conseil d'Etat vaudois sur la nécessité d'introduire le système des chasses affermées, on peut lire tout un exposé historique de la chasse à travers les siècles. Il est pourtant un peu écourté, à mon avis, et j'aurais voulu qu'on y mit quelques gravures, car je n'ouvre plus guère que les livres qui ont des gravures. Un livre de la chasse surtout doit être illustré; c'est comme les fables de La Fontaine, il faut qu'on y voie ces animaux qui parlent si bien.

Ainsi le rapport du Conseil d'Etat nous apprend que le castor et le bouquetin ont disparu de notre pays vers 1805, il y a donc à peine un siècle; le lynx vers 1830, l'ours en 1843, le loup en 1849. Tous ces animaux vivaient donc encore, à une époque où les arts avaient atteint un degré de perfectionnement suffisant pour que les contemporains nous en tracent des images fidèles. Pourquoi ne nous a-t-on pas fait voir une colonie de castors dans la Broye ou dans la Ve-

noge? des castors suisses? Quelques ours du pays n'eussent pas été de trop non plus. Et l'image d'une chasse conduite par nos grands-pères contre ces animaux nous eut ravies.

Mais j'y pense, ce n'était pas possible. Nos grands-pères étaient de pauvres serfs, qui n'avaient pas le droit de chasse. C'était aux seigneurs de l'époque que ce droit appartenait. Ils le possédaient en vertu du droit divin et en usaient souvent en foulant et dévastant les récoltes des paysans. Ce pouvoir, qu'ils détenaient, prétendaient-ils, de Dieu, il s'agirait maintenant de le rétablir en faveur des gens à grosse galette qui, aux enchères publiques, en offriraient le plus haut prix. Ce sera, nous dit-on, d'un bon revenu pour l'Etat. Sur la base de ce qui se passe ailleurs, le canton tirerait de l'affermage un million deux cent mille francs au lieu de septante-quatre mille francs qu'il retire maintenant de cette source.

C'est tentant, nous le reconnaissons, car nous sommes de ceux qui veulent rétablir l'équilibre des finances publiques le plus tôt possible. Mais ce que nous présente là le gouvernement nous paraît une impossibilité morale.

Nous sommes encore trop près des temps féodaux pour que la seule pensée de rétablir les privilèges de chasse ne nous chatouille pas furieusement et, d'autre part, nous ne sommes pas encore assez près des temps où l'égalité dans le bien-être ou même la richesse enlèvera à l'affermage son caractère de privilège.

Nous voulons le lac et les cours d'eau à tous, les forêts à tous et les animaux sauvages à tous en attendant mieux.

C. NAINÉ.

Le conflit du Pacifique

L'Amérique ferme la porte au Japon

Le conflit qui vient de s'élever ou plutôt de se renouveler entre les Etats-Unis et le Japon, sort du domaine des litiges ordinaires.

Il est sérieux; il peut être grave. Dans la pensée d'une certaine presse nipponne, il comporterait des risques de guerre.

Il a été presque passé sous silence par nos grands journaux qui s'évertuent à maintenir leurs lecteurs dans une sérénité calculée.

C'est peut-être une raison pour que nous en soulignons l'intérêt.

Le problème de l'immigration des Jaunes, et spécialement des Japonais, préoccupe le congrès américain depuis bientôt un quart de siècle.

On sait que la population nipponne est une de celles qui se développent le plus rapidement dans le monde.

Elle est plus dense que l'effectif d'aucun Etat européen, et comme l'industrie, malgré tout, n'a pas marqué là-bas la même expansion qu'en Angleterre ou en Allemagne, elle cherche un gagne-pain.

L'émigration est pour elle une nécessité.

Le Japon s'est rendu maître, par la force, de la Corée et de Formose. Mais la Corée contient déjà des millions de Coreéens, et Formose est à peine habitable en certaines parties.

Tout un courant d'émigrants s'est porté vers les contrées qui baignent dans le Pacifique à l'orient de l'empire du Soleil Levant.

C'est ainsi que Hawaï — bien que dépendance américaine — compte deux tiers de Japonais contre un tiers d'Américains.

Les Japonais ont essayé de débarquer au Canada, mais le Canada s'est fait peu accueillant pour eux.

Les Etats de l'Union, qui bordent le grand Océan, leur sont apparus comme des pays bénits où ils rencontreraient de hauts salaires, des possibilités de travail, des terres à acheter, un climat agréable.

Ils s'y sont précipités, mais ces Etats, la Californie en tête, ont pris peur.

Ils ont reproché aux Japonais de pulluler, de s'emparer du commerce et aussi de propager une moralité contraire à la moralité yankee.

Au début du siècle, ces Etats ont fait des lois restrictives qui interdisaient aux Nippons la faculté de résider, qui en tout cas, leur refusaient l'acquisition de la propriété et la fréquentation des écoles.

Et ils ont sommé le pouvoir fédéral de généraliser ces textes par des lois issues du congrès de Washington.

Ce fut une première et grave querelle entre le Japon et l'Amérique. On parla de guerre; on arma de part et d'autre.

Et comme à ce moment, le canal de Panama n'était pas encore creusé, le gouvernement de l'Union fit passer son escadre de l'Atlantique dans le Pacifique.

Un accord cependant intervint en 1907, qu'on appela le « gentleman's agreement ».

Le Japon s'engageait à limiter lui-même l'immigration de ses nationaux.

Cet accord a joué pendant quelques années.

Durant la guerre, le Japon et l'Amérique furent dans le même camp, bien que M. Wilson eût pris ombrage des ambitions nipponnes sur la Chine.

Après la guerre, les deux puissances signèrent une convention pour la réduction de leurs forces navales.

Tout allait bien entre elles... Mais voici que la question de l'immigration les divise à nouveau.

Peuplée et enrichie par les immigrants de tous pays et de toutes races, l'Amérique se ferme à eux ou à peu près.

La crise de chômage, qu'elle a subie en 1921-1922 — 7 millions de sans-travail — l'a mise en garde contre un accroissement trop hâtif de sa population.

Et elle a établi et promulgué une loi qui restreint en d'énormes proportions le droit d'établissement qu'elle prodiguait jadis.

Les Anglais, les Allemands, les Italiens, etc., ne pourront plus pénétrer chez elle qu'en petit nombre.

Mais les Jaunes ne pourront plus pénétrer du tout. On les consigne à la porte. Le congrès de Washington, après avoir entendu de longues diatribes contre eux, a voté un texte draconien.

De prime abord, l'ambassadeur nippon l'avait adjuré de ne pas froisser son pays.

Le président Coolidge lui-même avait réclamé un ajournement, pour que la loi fût dégagée de toutes formules blessantes.

Il a été battu non seulement par les démocrates, mais par son propre parti, le parti républicain.

Il a été forcé de sanctionner le bill, mais il en a si bien senti la gravité qu'il a publié un communiqué, afin de s'affranchir de toute responsabilité et de faire appel aux sentiments amicaux des Japonais.

Mais cette note n'a pas suffi à désarmer l'opinion nipponne. Le ton de la presse de Tokio indique que, là-bas, la décision de l'Union a été regardée comme une injure.

Souhaitons que cette brusque tension n'engendre pas des effets regrettables et à longue portée.

(« Progrès Civique ».)

L'Américanophilie au Japon

TOKIO, 8. — Havas. — Un grand nombre d'Américains, dont le chargé d'affaires et plusieurs membres du personnel de l'ambassade se trouvaient dans la salle de bal d'un grand hôtel de Tokio, quand des manifestants ont pénétré, interrompant la fête, disant qu'ils demandaient l'expulsion du Japon de tous les Américains. Les Japonais présents à la fête ont pu faire partir les manifestants. Il n'y a pas eu de voies de fait. Les manifestants ont ensuite fait fermer plusieurs cinémas où l'on présentait des films américains.

TOKIO, 10. — Havas. — Les propriétaires de cinématographes de Tokio commencent à boycotter les films américains. Ils exhortent les propriétaires de cinématographes de province à suivre leur exemple.

As-tu cherché à faire un nouvel abonné à LA SENTINELLE ?

Ne néglige aucune occasion.

EN FRANCE

Le ministère postiche

Le bourrage de crâne a si bien sévi chez nous que c'est avec une sympathie non dissimulée que notre bourgeoisie suit la résistance de M. Millerand, qui se cramponne à l'Elysée. Il faut croire que nous ne sommes pas trop rancuniers, puisqu'on oublie si vite la façon cavalière dont il nous traita dans l'affaire des zones. Il n'y a pas si longtemps qu'il était venu en Suisse, comme président du Conseil, pour intimider le gouvernement genevois.

Il est donc de bon ton de brandir le spectre rouge, de crier à la dictature anonyme du socialisme et même de traiter ce pauvre M. Herriot de bolchéviste tout court, parce qu'il a fait un petit voyage à Moscou et qu'il n'a pas eu la chance d'y rencontrer à chaque coin de rue un citoyen échevelé avec un couteau entre les dents.

De même que, soigneusement à l'abri des coups derrière son bon Jura, la Suisse romande interdisait à la France de faire la paix à l'heure qu'il pouvait lui convenir, de même aujourd'hui, nos grands intellectuels ne lui permettent pas d'avoir un gouvernement de gauche et d'obéir ainsi au verdict du suffrage universel. Heureusement que la France pourra se passer de nos conseils et faire son histoire toute seule à l'intérieur.

Ainsi donc M. Millerand veut gagner du temps. Quand on divise le salaire élyséen par 365, on s'aperçoit qu'il vaut sérieusement la peine de prolonger même de quelques jours un séjour aussi lucratif. C'est le cas de dire que le temps c'est de l'argent. Après avoir reçu une bonne cinquantaine de parlementaires au palais et avoir essuyé quarante-neuf refus, le président a fini par trouver en M. François Marsal un pauvre homme prêt à constituer un ministère de 48 heures. Il pourra toujours mettre ensuite sur sa carte de visite: « ancien président du Conseil ». Une demi-douzaine d'ex-collaborateurs de M. Poincaré ont bien voulu accepter de lui tenir compagnie. Ils auront encore une fois leur nom dans les journaux.

Cette après-midi la Chambre renversera ce cabinet postiche et M. Millerand, qui demandait un vote formel, saura désormais officiellement que la nouvelle majorité ne veut plus entendre parler de lui, ni de ses amis. Si cela ne suffit pas encore, le président de la république pourra ensuite envoyer un nouveau message spécial aux deux Chambres et poser directement la question présidentielle avec le secret espoir d'être sauvé par le Sénat, qu'il tâchera d'opposer à la Chambre. Cela n'aurait pas d'autre résultat que de prolonger de quelques jours une crise inévitable et de faire perdre à la France et à l'Europe un temps précieux. On avouera que la petite personne de M. Millerand ne vaut pas tout ce chichi.

Il faut d'ailleurs voir un peu plus loin, et il n'est guère douteux qu'il ne s'agit pas uniquement de la résistance d'un homme ambitieux et opiniâtre, mais aussi des efforts désespérés de la grande bourgeoisie financière, qui ne veut pas se résigner à laisser échapper de ses mains l'appareil gouvernemental. Il y a de nombreux salons et plus d'une banque à Paris où l'on s'écrie ouvertement: « Qui nous donnera un Mussolini ? » Voilà une grosse tentation pour un Millerand et pour certains généraux de ses amis.

Edm. P.

Après la catastrophe de Bellinzone

Nous avons reproduit du « Cheminot » un article annonçant, sur la foi d'un communiqué fait au « Vaterland », de Lucerne, que les C. F. F. avaient complété après l'accident les installations techniques de la gare de Bellinzone en reliant par des enclenchements les différents signaux et aiguilles de cette gare.

Or, nous apprenons d'une personne digne de foi, qui a pu s'en rendre compte sur les lieux mêmes que rien n'a été fait jusqu'à maintenant pour éviter le retour d'accidents du même genre. Les installations et les signaux sont encore dans le même état qu'avant l'accident et il suffirait d'un simple oubli, d'une distraction ou d'une défaillance d'un agent des C. F. F. pour que la catastrophe se renouvelle dans des conditions à peu près semblables.

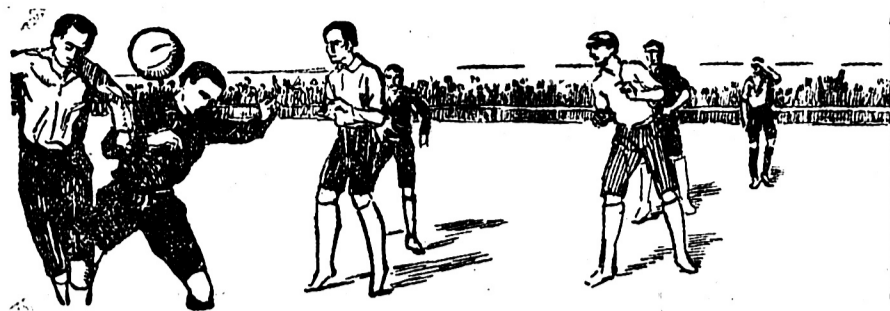
On se demande ce qu'attendent les C. F. F. pour remédier à cette situation. Les travaux ordinaires d'enclenchement de la gare de Bellinzone continuent suivant le plan établi. On a simplement décidé d'effectuer en premier lieu ceux qui affectent les aiguilles et les signaux dangereux. Mais ces travaux ne seront pas terminés avant un mois.

Il est curieux, en outre, que la presse bourgeoise n'ait jamais posé au département des chemins de fer la question de savoir:

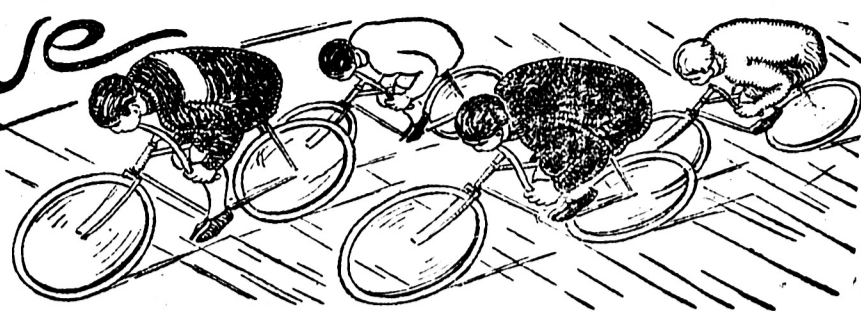
1. Qui est responsable de l'établissement des plans de transformation de la gare de Bellinzone, dont l'exécution dure depuis quatre ans ?

2. Qui est responsable de la lenteur mise par les services de la Direction générale à examiner ces plans qui sont restés à Berne pendant près de deux ans sans subir de modification notable ?

La personne en question est-elle trop haut placée ou trop protégée pour qu'on ose s'attaquer à elle ?



L'Avion Sportive



FOOTBALL

La finale du Tournoi olympique L'Uruguay bat la Suisse par 3 à 0

C'en est fait. La Suisse est battue par l'Uruguay et, disons-le tout de suite, par une équipe qui était manifestement plus forte. Les Uruguayens, qui sont de beaux athlètes, avaient un avantage sur les nôtres qui, davantage que leurs adversaires, donnèrent des signes de fatigue à la fin de ce tournoi. Si nous en croyons les renseignements qui nous parviennent, la ligne des demis de notre équipe nationale a principalement été débordée par la pression de l'équipe uruguayenne. Quelle qu'ait été l'adresse des Uruguayens, dont on relève le jeu acrobatique, ce résultat a surpris, surtout après les deux rencontres qui mirent aux prises Suédois et Hollandais. Par ses victoires précédentes, l'équipe suisse avait autorisé les meilleurs espoirs, et chacun de ceux qui s'intéressent au football n'aurait pas été étonné de célébrer une victoire des Suisses lundi soir. Nous avons eu le regret de ne pas être parmi eux.

Malgré cette défaite de la dernière heure, nous avons des raisons d'être fiers du résultat obtenu par nos équipiers suisses. Ils sortent dans un rang plus qu'honorable puisqu'ils sont les seconds du tournoi et les premiers d'Europe. C'est là une place qu'en vient bien d'autres équipes qui passaient jusqu'ici pour pratiquer le meilleur football du continent. C'est donc bien que nous avons fait de sérieux progrès en Suisse, depuis quelques années, dans l'art de pousser le ballon rond. Notre équipe nationale peut maintenant rencontrer sans trop d'appéhension les meilleures sélections d'autres pays. Puis nous avons pu profiter de bonnes leçons. N'oublions rien, maintenant, et persévérons.

A. V.

On compte plus de 60,000 spectateurs et, à l'entrée, on refuse des centaines de personnes. Il fait beau et chaud, quelques nuages passent dans le ciel. L'atmosphère est lourde et orageuse et on peut craindre que cela n'handicape nos joueurs qui, dans le match avec la Tchécoslovaquie, se sont montrés assez visiblement gênés par la chaleur, tandis que les Uruguayens s'en accommodent plus facilement.

LA PARTIE

Première mi-temps

A 16 h. 26, les deux concurrents du match final font leur entrée sur le terrain, aux applaudissements de la foule.

A 16 h. 31, M. Slavic, qui arbitre le match, siffle le coup d'envoi, qui revient à la Suisse. Dès le début, on sent chez les deux équipes un ardent désir de l'emporter. Le jeu se stabilise au centre, sans aucun avantage marqué pour aucune équipe.

A 16 h. 34, une faute est sifflée contre la Suisse. L'arbitre sera sévère sur ce chapitre.

A 16 h. 39, belle descente par l'aile de Ehrenbolger, mais la balle sort, immédiatement reprise par l'Uruguay.

Petrone fait une descente terrible, joue avec ses adversaires, dribble et envoie la balle dans l'angle de nos buts par un shoot sec, et Pulver, sidéré, ne peut que constater le dégât. Il est 16 heures 40. Ce premier résultat anime les Suisses, fait accomplir des prouesses aux uns et aux autres et arrache des cris d'admiration au public. Quelques tentatives des nôtres viennent se briser contre la belle résistance du nègre Andrade qui, à l'arrière, joue un jeu magnifique. Les passes de nos joueurs paraissent moins précises que d'habitude.

A 16 h. 50, un corner est accordé à la Suisse. Il fait aboutir d'intéressantes combinaisons de notre équipe, mais, immédiatement, la balle revient au centre, renvoyée par la défense uruguayenne, qui confirme la réputation qui lui a été faite.

A 16 h. 53, nos arrières ont fort à faire contre le jeu acrobatique de Scarone, Petrone et Cea, qui dominent de plus en plus et qui obligent les Helvètes à se confiner dans la défense. Les nôtres deviennent nerveux.

A 16 h. 55, Dangereuse descente des Uruguayens qu'arrête Schmiedlin. On se fait difficilement une idée, avant de les avoir vus à l'œuvre, de la rapidité, de la subtilité et de l'acrobatie dont font preuve ces superbes joueurs sud-américains.

Pendant les dix dernières minutes qui précèdent la mi-temps, les nôtres arrivent à desserrer l'étreinte qui les enferme et à briser la ligne des demis uruguayens, qui sont le seul point faible. Ils font de magnifiques descentes, mais les efforts d'Abegglen, qui se dépense sans compter, restent vains, et une série de fautes, de part et d'autre, vient émailler cette fin de première partie que le sifflet de l'arbitre interromp à 17 h. 15.

Seconde mi-temps

A 17 h. 30, le deuxième coup d'envoi est donné, les nôtres attaquent, mais leur élan se brise contre les arrières uruguayens. Un corner, qui leur est accordé, ne donne aucun résultat. Vive riposte des maillots bleus, Petrone avance et shoote, mais trop haut. Les Uruguayens, à ce moment, pratiquent avec moins de brio les passes du début et shootent à 25 mètres, mais généralement trop haut.

A 17 h. 45, deux corners sont successivement accordés aux Uruguayens et tirés par Romano. Ils provoquent de dangereuses mêlées, puis la balle repart et passe dans le camp adverse, où un

corner est accordé à la Suisse. Schmiedlin la reprend de la tête et l'envoi dans le camp adverse. La balle frôle les bois et sort, arrachant à la foule un cri de déception. Les Uruguayens, qui chargent souvent avec violence, ont la fâcheuse manie de discuter les jugements de l'arbitre.

A 17 h. 48, Une mêlée s'engage devant notre camp. Ramseyer, au moment où il va tenter un effort suprême pour arrêter Cea, tombe et le demi-droite uruguayen Cea entre un deuxième but, salué par les clameurs qui témoignent que l'assistance tient en majeure partie pour l'équipe sud-américaine.

A 17 h. 59, descente des Suisses par l'aile Ehrenbolger passe au centre et personne de nos avant n'est là pour recevoir ce très bon service. Les joueurs, visiblement énervés, pratiquent un jeu dur, qui soulève les protestations de la foule.

A 18 h. 05, la fin approche, une fanfare de régiment s'installe derrière les buts pour saluer le vainqueur.

Pendant la dernière minute, quoique Pulver défende bien ses camps, un corner est accordé à l'Uruguay et tiré remarquablement. L'avant Romano entre le troisième but. La fin est sifflée à 18 h. 12 et la victoire est accordée à l'Uruguay par 3 à 0. L'Uruguay est champion du monde olympique de football. Son drapeau flotte au grand mâât.

Un tour de piste d'honneur

Sitôt que les drapeaux des trois vainqueurs de la journée eurent été hissés au grand mâât du stade, les équipes firent un tour de piste d'honneur. Sur la piste d'un beau rouge foncé, qui longe les tribunes, les Uruguayens s'avancèrent les premiers, longuement acclamés par une foule en délire, tandis que leurs compatriotes qui sont des gens à sang chaud et à enthousiasme exubérant jetaient sur la piste canotiers, cannes et ombrelles. A 50 mètres, suivaient les nôtres glorieux vaincus, qui recevaient leur juste part d'acclamations, car les Suisses et les bons sportifs étaient nombreux dans l'assistance.

L'allégresse à Montevideo

MONTEVIDEO, 10. — Havas. — La victoire remportée par l'équipe uruguayenne au cours du tournoi olympique de football association a soulevé un enthousiasme considérable. La Bourse et les magasins ont fermé en signe d'allégresse.

Les Boitiers battent les Horlogers, par 6 à 1

Peu de monde, trop peu de monde autour des barrières pour assister à ce match durant lequel la bonne humeur n'a cessé de régner. Les deux équipes jouaient avec quelques remplaçants. Le score, 6 à 1, indique assez bien la supériorité des Boitiers sur les Horlogers, supériorité qui s'est surtout manifestée dans la ligne des avant. Du côté des Boitiers, Huber a été l'artisan de plusieurs buts. Son shoot au but est toujours dangereux. Si les défenses ont été faibles des deux côtés, les Boitiers doivent à leur excellent gardien, Chodat, une victoire aussi nette.

Mon intention n'est pas de critiquer ici le jeu de chacun des joueurs. Nous avons été heureux de les voir jouer en faveur de leurs organisations professionnelles et aurions souhaité que le grand vainqueur de la journée soit la caisse. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Il faut dire que le beau temps y fut pour quelque chose.

Fribourg-en-Brigau bat Chaux-de-Fonds par 6 à 0

Le lendemain, dimanche de Pentecôte, sur le même terrain, Fribourg-en-Brigau a battu Chaux-de-Fonds par 6 buts à 0. C'est là un score élevé qui indique bien la valeur du jeu des Allemands qui se payèrent le luxe de battre des professionnels anglais. Leur beau jeu a été très admiré.

Résultats du F.-C. La Chaux-de-Fonds

Championnat cantonal: Série A, Chaux-de-Fonds II-Comète I, 3 à 0; série C, Chaux-de-Fonds IV-Le Parc III, 10 à 0; série B, Chaux-de-Fonds III-Sylva I, 5 à 0.

Championnat suisse juniors: Chaux-de-Fonds bat C. A. A. G., 5 à 0.

En finale, nos petits Chaux-de-Fonniers, après une partie de toute beauté, disposent des Genevois par un score qui en dit long sur la forme actuelle des élèves de Charles Dumont leur manager, à qui revient tout l'honneur de cette superbe victoire. Hier soir, à leur arrivée, une superbe réception attendait cette belle équipe à la gare, et une joyeuse petite fête termina cette journée au local du grand club.

De par cette victoire, Chaux-de-Fonds-Junior devient champion de Suisse romande et devient détenteur d'un superbe objet d'art. Nos sincères félicitations.

Match de relégation

A Morges, pour le championnat suisse (relégations), Montreux I (dernier série A) et Forward I (champion Promotion) font match nul par 1 à 1.

AVIATION

Amundsen partira samedi pour le Pôle nord

C'est samedi prochain que l'expédition aérienne organisée par le capitaine Roald Amundsen prendra son vol pour le Pôle nord.

Cette expédition, qui devait d'abord avoir lieu il y a quelque temps, dut être ajournée en raison du manque d'instruments spéciaux et des appareils de radiotélégraphie que certaines mai-

sons, à qui ils avaient été commandés, n'avaient pas livrés à l'heure dite.

Actuellement, tout est prêt. Les avions construits à Pise sont en excellente forme.

Lundi est parti de Bergame l'aviateur député Locatelli, qui, comme on sait, participe au raid du Pôle nord avec l'explorateur Amundsen.

CYCLISME

Course de côte Locle-Sommartel

La course de côte Locle-Sommartel s'est disputée dimanche dernier en présence d'un grand nombre de spectateurs et favorisée par un temps idéal.

Voici les résultats de cette épreuve:

Professionnels: 1. Antenen Charles, Excelsior, Chaux-de-Fonds, 22' 45"; 2. Vuille Henri, Bienne, 22' 49"; 3. Martinet Jean, Genève, 23' 15"; 4. Faivre Camille, Morteau, 23' 53"; 5. Jeanneret Albert, Locle, 26' 22".

Amateurs: 1. Antenen Georges, Excelsior, Chaux-de-Fonds, 19' 26"; 2. Bossi Frédéric, Bienne, 19' 55"; 3. Matthey Louis, 20' 9' 4/5; 4. Aellig Fernand, 20' 10"; 5. Aellig Georges, 20' 10" 1/5 (tous trois d'Excelsior, Chaux-de-Fonds); 6. Baumann Alfred, Bienne, 20' 10" 2/5; 7. Biedermann Georges, Pédale, Locle, 20' 10" 2/5; 8. Rossel Gaston, Francs-Coureurs, Chaux-de-Fonds; 9. Perret Alfred, La Sagne; 10. Lengacher Henri; 11. Marozzi Jean, tous deux d'Excelsior, Chaux-de-Fonds; 12. Studer W., Bienne; 13. Burdet René; 14. Vuille Robert, tous deux de la Pédale, Locle; 15. Zumbach Louis, Genève; 16. Perrenoud Marc; 17. Borel Fritz; 18. Vuille Werner, tous trois des Francs-Coureurs, Chaux-de-Fonds; 19. Grandjean Emile, Genève; 20. Buscher Emile, Locle.

Interclubs: 1. Excelsior, Chaux-de-Fonds, 6 p.; 2. Pédale, Locle, 17 p.; 3. Francs-Coureurs, Chaux-de-Fonds, 22 p.

GYMNASTIQUE

Fête cantonale de gymnastique à Delémont les 26-28 juillet 1924

Sous la présidence de M. le commandant Joray, président du Comité d'organisation de la Fête cantonale bernoise de gymnastique, s'est tenue à Delémont une réunion de délégués du Comité cantonal, de la Commission technique et du Comité d'organisation.

M. Scheurmann, président du Comité cantonal, répondant aux souhaits de bienvenue de M. A. Joray, a dit tout le plaisir qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de ses compatriotes du Jura.

M. Hoffmann, président de la Commission technique, a ensuite présenté le rapport général de la fête qui, si le beau temps consent à être de la partie, sera une manifestation grandiose du patriotisme bernois et jurassien!

Afin que nul ne l'ignore, les locaux suivants ont été attribués aux comités et commissions les plus en vue:

Le local de l'Orangerie, au jardin du Château, a été réservé au Comité cantonal et à la Commission technique; l'Hôtel de Ville au Comité des logements; la Salle des Assises, également à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de la comptabilité; la Cantine enfin est destinée à abriter les Comités des finances et des subsistances.

Les intéressés voudront bien, d'ores et déjà, se souvenir des locaux prémentionnés, afin d'éviter toute perte de temps et tous désagréments.

Il a déjà été recueilli pour 10,000 francs de dons, tant en espèces qu'en nature; le Comité espère arriver, à bref délai, au montant de 15,000 francs, prévu au budget.

Les projets d'affiche, de diplôme et de carte de fête, élaborés par M. Armand Schwarz, artiste-peintre, ont été acceptés par l'assemblée. Il ne se passera plus longtemps avant que ces projets ne passent à l'état de réalisation; le public de notre canton et celui des cantons voisins auront bientôt l'occasion d'admirer le beau talent et l'heureuse inspiration de l'auteur de l'affiche de la Fête cantonale de gymnastique.

Ajoutons que la presse ne sera pas oubliée par le Comité d'organisation; ce dernier compte même sur une très forte participation de ses représentants.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à l'avance une cordiale bienvenue aux innombrables choristes qui défileront trois jours durant dans les murs de notre vieille cité.

Puisse le ciel être favorable à l'ardente jeunesse que groupe la Société cantonale de gymnastique et lui faire aimer les sites enchanteurs de notre beau Jura.

L'exploitation des visiteurs étrangers aux Olympiades de Paris

Sous le titre « Le four des Jeux olympiques », notre confrère parisien « Le Journal du Peuple » a publié les lignes suivantes, la semaine passée:

« Le four des Jeux olympiques est chaque jour plus noir. L'empressement avec lequel de nombreux étrangers sont venus de toutes les parties du monde dès les premières réunions des Jeux olympiques témoigne de l'intérêt et de la sympathie suscités par la grandiose manifestation sportive internationale organisée par le Comité olympique français. C'est ce Comité qui nous l'assure lui-même dans son bulletin. On n'est jamais mieux servi... Mais ce que le Comité néglige

de dire, c'est que les fameux jeux sont plus qu'une déception pour tout le monde. Ils font une propagande à rebours. On se souvient des hurlements et des sifflements qui couvrirent les accents de l'hymne américain il y a quinze jours à Colombes et de l'effet produit par cette manifestation dans les milieux étrangers. Ce n'est pas fini. Après le public fervent de sport, les sportifs eux-mêmes se plaignent. Les athlètes sont mal nourris, mal logés dans des cantonnements infects. Ils paient pourtant 55 francs par jour, ce qui mériterait plus d'égards. Certains s'en vont, d'autres se plaignent de cet état de chose et de l'insuccès de leurs réclamations. Comment cela finira-t-il? Par le départ prématuré de toute la colonie. C'est fort possible.

Il y a aussi les habitants de Colombes qui ne sont pas contents et ont pour cela bonnes raisons. Le trafic avec Colombes est, en effet, interrompu 3 heures par jour. Qui veut se rendre à Colombes doit payer 5 francs de voyage au lieu de 1 fr. 85. D'autre part, pendant ces trois heures les barrières des passages à niveau sont fermées, si bien qu'il est impossible de circuler dans Colombes.

Et ce n'est qu'un début. »

CANTON DE NEUCHÂTEL

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination du citoyen Hermann Schütz aux fonctions de préposé à la Police des habitants de Thielle-Wavre, en remplacement du citoyen Fernand Beausire.

— Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Paul Gorgé, actuellement commis à l'Office des poursuites et des faillites du district de La Chaux-de-Fonds, aux fonctions de substituaire à l'Office des poursuites de ce district.

— Le Conseil d'Etat a délivré: 1. Le diplôme cantonal d'électricien-technicien à André Girard, originaire du Locle; 2. le diplôme cantonal d'horloger-technicien à Adolphe Winterhalter, originaire de Neuchâtel, domicilié au Locle.

NEUCHÂTEL

Concert public. — Demain, mercredi, L'Harmonie donnera concert au Pavillon de musique du Jardin Anglais, de 20 h. 15 à 21 h. 45. — En cas de mauvais temps, concert renvoyé.

Communiqués

L'Association des Amis de la Musique des Cadets aura son assemblée générale annuelle ce soir, 10 juin, à 20 h. 30, à la Brasserie de la Serre. Tous les membres sont priés d'y assister.

Un chronomètre en or... — Vous pouvez, tout en vous divertissant beaucoup, gagner un superbe chronomètre en or, en assistant à une représentation de l'Apollo.

Prière de consulter les annonces.

La Gosseline... — Ce beau film de Louis Feuillade fait salle comble au Modern Cinéma depuis vendredi. Ne manquez pas de l'aller voir; il vaut à lui seul un programme de gala. Et pourtant, il y a au même programme, un numéro de variété d'une gaité folle, et absolument inédit. Il s'appelle: « Une terrible nuit », chacun peut le voir, chacun doit le voir, tout le monde voudra le voir.

A tous les Chaux-de-Fonniers... — Nous rappelons à toute la population que ce soir, à 6 h. 30, la majeure partie de nos sociétés locales iront attendre à la gare la célèbre et glorieuse Clique du 15^{me} corps d'armée français, et les cinq as des Music-Halls français.

Un cortège, précédé par les Armes-Réunies, se dirigera à l'Hôtel de Paris, en passant par l'artère droite de la rue Léopold-Robert, rue Neuve, Place de l'Hôtel-de-Ville et rue Léopold-Robert artère droite.

A 8 h. 30, grande représentation, au Théâtre, avec les Armes-Réunies, la Clique, et les fameux artistes Dalbrét, Flavien, Lanel, Jean Lux et Jean Pons. Location ouverte. (Voir aux annonces.)

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale L'Avenir — Comité ce soir, à 20 heures, au Cercle ouvrier

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	10	Très beau	Calme
543	Berne	11	»	»
587	Coire	11	»	»
1543	Davos	6	»	»
632	Fribourg	11	»	»
394	Genève	13	»	»
475	Glaris	8	»	»
1109	Göschenen	10	»	»
566	Interlaken	15	»	»
995	La Chaux-de-Fds	8	»	»
450	Lausanne	16	»	»
208	Locarno	17	»	»
276	Lugano	17	»	»
439	Lucerne	13	»	»
398	Montreux	16	»	»
482	Neuchâtel	13	»	»
505	Ragatz	13	»	»
673	Saint-Gall	12	»	»
1856	Saint-Moritz	8	»	»
407	Schaffhouse	11	»	»
537	Sierre	—	»	»
562	Thoune	12	Très beau	Calme
389	Vevey	15	»	»
1609	Zermatt	9	»	»
410	Zurich	17	»	»

Société Coopérative de Consommation St-Imier et Environs

Bocaux à conserves

Pour la saison des fruits, nous recommandons notre assortiment de bocaux avec fermeture, complets :

Table with 5 columns: Capacity (1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2 litres) and Price (Fr. 1.10, 1.20, 1.30, 1.40, 1.70).

Bocaux à confiture

Table with 5 columns: Capacity (1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2 litres) and Price (Fr. 0.35, 0.45, 0.50, 0.55, 0.70).

Jattes à gelée

Table with 3 columns: Capacity (200, 300, 400 grammes) and Price (Fr. 0.40, 0.45, 0.50).

Pots à confiture en terre jaune et faïence blanche Cire pour la fermeture hermétique des bocaux Marmites à stériliser pour la mise en conserve des fruits Papier au galicyl pour la conservation des confitures, le rouleau Fr. 0.25.

Nous attirons l'attention de nos sociétaires sur les prix spécialement bon marché que nous avons faits pour les bocaux en général qui, malgré cela, s'inscrivent encore pour la ristourne.

PROFITEZ !

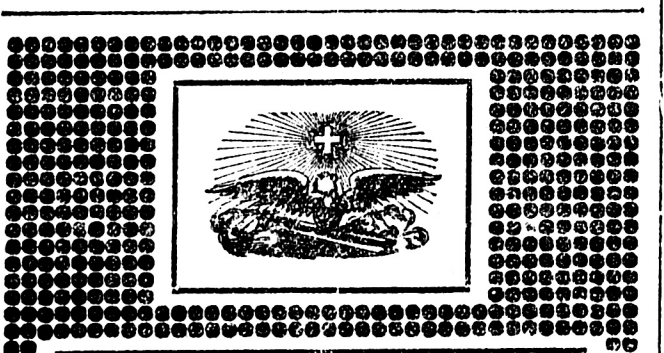
Coopératives Réunies Grande semaine

Fraise de Lyon

Belle marchandise en vente dans tous nos MAGASINS et les jours de MARCHÉ sur la PLACE, aux PRIX les plus avantageux

Boucherie Chevaline

Collège 25a — Tél. 12.21 Demain mercredi, il sera vendu Un poulain et une pouliche de quatre ans abattus par suite d'accident



HORAIRE DE POCHE de « LA SENTINELLE » ÉDITION revue et complétée est en vente dans les kiosques à journaux, à la Librairie Coopérative, au Cercle ouvrier, au bureau de « La Sentinelle »

Prix : 50 cl. Abonnés! Ayez tous en poche l'horaire édité par « La Sentinelle »

Advertisement for Gosseline and La Fiancée du Cannibale. Includes text: 'MODERNE NOS CINÉMAS APOLLO', 'René Poyen (ex-Bout-de-Zan) et La Petite Bouboule dans Gosseline', 'La Fiancée du Cannibale Grand drame d'aventures'.

Advertisement for La dernière création Ruban Crêpe de Chine. Includes text: 'La dernière création Ruban Crêpe de Chine', 'garanti lavable et sans charge, toutes teintures mode', 'Au Printemps'.

Advertisement for Logement à louer. Includes text: 'Commune du Locle Logement à louer', 'La Commune du Locle offre à louer de suite un logement de quatre pièces...'.

Advertisement for Souliers à brides. Includes text: 'Souliers à brides bruns, N°s 36-42 9.80', 'KURTH & C^{ie} Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds'.

Advertisement for Technicum de La Chaux-de-Fonds. Includes text: 'Technicum de La Chaux-de-Fonds Section de l'Ecole d'Art', 'Maître pour l'enseignement de la Bijouterie'.

Advertisement for M^{me} Hofmann. Includes text: 'M^{me} Hofmann Marais 11 LE LOCLE', 'Laine de toute première qualité pour bas, chaussettes, et ouvrages soignés...'.

Advertisement for Brasserie LEPPERT. Includes text: 'Brasserie LEPPERT Limonades et Eaux gazeuses LE LOCLE - Tél. 2.12'.

Advertisement for H. Kollros. Includes text: 'A la Boulangerie H. Kollros Rue de la Serre 11', '„Einbach“ frais pour croûtes aux fraises, à la rhubarbe, etc.', 'Pain anglais pour sandwiches, hors-d'œuvre, croûtes dorées, toasté'.

Advertisement for Sacs de Touristes. Includes text: 'Sacs de Touristes', 'en tissus de 1^{re} qualité avec courroies en cuir, fabrication irréprochable, depuis Fr. 4.50', 'ADLER La Chaux-de-Fonds Rue Léopold-Robert 51', 'Egaré un chien-loup race pédigré, répondant au nom de Médor...'.

Advertisement for carottes nouvelles and beaux choux-fleurs. Includes text: 'Il sera vendu demain sur la Place du Marché au banc à côté de la fontaine un wagon de carottes nouvelles et beaux choux-fleurs à des prix inconnus jusqu'à ce jour'.

Advertisement for Association des Amis de la Musique des Cadets. Includes text: 'Association des Amis de la Musique des Cadets Assemblée générale annuelle Mardi 10 juin 1924 à 20 1/2 h., à la Brasserie de la Serre 1^{er} étage'.

Advertisement for Lustres électriques. Includes text: 'Lustres électriques Au PANIER FLEURI'.

Advertisement for Occasion and Réchaud à gaz. Includes text: 'Occasion A vendre: potager à bois, avec grille, 4 trous et accessoires...', 'Réchaud à gaz 2 feux, avec feuillet de dessous en tôle, bon état, à vendre, bas prix...'.

Advertisement for Avis aux mamans. Includes text: 'Avis aux mamans Matin et soir, on peut se procurer du lait de vaches nourries exclusivement au foin, pour bêtes...'.

Advertisement for Leçons élémentaires de piano. Includes text: 'Leçons élémentaires de piano seraient données. Prix modérés...'.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds Du 7 juin 1924 Naissances. — Gindrat, André-Arthur, fils de Paul-Arthur, remonteur, et de Rosa-Marie née Wälti, Bernois. Décès. — Incinération: Buffat née Steinbrunner, Zina-Emilie, épouse en secondes noces de Eugène, Vaudoise et Neuchâteloise, née le 12 janvier 1850. Du 9 juin 1924 Naissances. — Bieri, Georges-André, fils de Georges-Numa, comptable, et de Marguerite-Louise-Cécile née Colomb, Bernois. Mariage. — Tynowski, Charles-Lucien, mécanicien, Genevois, et Brunner, Rose-Hélène, sans profession, Bernoise. Promesses de mariage. — Huguenin-Elie, Paul-Edmond, horloger, et Mojon, Berthe-Madeleine, horlogère les deux Neuchâteloises. Décès. — 5428. Graber, Julia-Elise, fille de Christian et de Marie-Louise, née Stauffer, Bernoise, née le 29 juillet 1878. — 5429. Sandoz, Paul-Emile, veuf de Angèle née Aeschlimann, Neuchâteloise, né le 30 janvier 1891. — 5430. Bolle née Frech, Cécile, épouse de Alcide-Edouard, Neu-

Au revoir, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur. R. I. P. Madame Jules-Arthur Binétruy et ses enfants; Monsieur Adrien Binétruy; Monsieur et Madame Charles Juillard et leurs enfants; Monsieur Henri Binétruy et sa fiancée, Mademoiselle Blanche Kurth; Madame Berthe Modé et sa fille, à Paris; Madame veuve Adamir Binétruy et sa famille, à Lac-ou-Villers (Doubs, France); Madame veuve Ursule Monty, à Lac-ou-Villers; Madame veuve Esba Monty, sa fille et son fiancé, Monsieur John Boss; Monsieur François Vuillemin et sa famille, à Besançon; M. et M^{me} Ulysse Grandpierre et famille, à Besançon; Monsieur et Madame Henri Grandpierre et famille, à Marney (France); Monsieur et Madame Gustave Gresset et famille, à Pontarlier; Monsieur et Madame Ferdinand Bourquin et famille, à Villeret, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Jules-Arthur BINÉTRUY leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise, samedi, à 22 1/2 heures, dans sa 62^{me} année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage. La Chaux-de-Fonds, le 9 juin 1924. Les familles affligées. L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu mardi 10 courant, à 13 1/2 heures. Domicile mortuaire: Rue de l'Industrie 21. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 9792

LE LOCLE Le Chœur mixte Amitié a la douleur de faire part du décès de Monsieur Paul BUFFE père de Mesdemoiselles Yvonne et Edith Buffe, membres de la société. 9800

LE LOCLE Le Comité de couture « La Diligente » a la douleur de faire part du décès de Monsieur Paul BUFFE père de Mesdemoiselles Yvonne et Edith Buffe, membres de la société. 9799

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie qui leur sont parvenues pendant ces jours de cruelle épreuve, Monsieur Jean Leuba et les familles alliées adressent ici l'expression de leur vive reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné tant d'affection et aux nombreux amis qui ont rendu le dernier hommage à leur chère disparue. 9789

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires AU PRINTEMPS Crêpes et Grenadines

Les avis mortuaires devant paraître dans « LA SENTINELLE » sont reçus jusqu'à 9 heures du matin. Parc 103 - Téléphone 87

Les lettres de faire-part sont livrées en 2 heures par l'Imprimerie Coopérative EXÉCUTION SOIGNEE Parc 105 - Téléphone 10.38 Un seul manuscrit suffit

Les faits du jour

Les pères Loriquet de la presse romande sont à l'œuvre pour dénaturer l'attitude du Cartel des gauches, en France. Coup d'Etat manqué, essai de coup d'Etat, le Bloc Herriot-Blum a tenté un coup d'Etat, etc. Voilà ce qu'on lit dans certains journaux, qui sont mal placés, après cela, pour nous faire des observations, n'est-ce pas M. Gallois !

A la vérité, les agences de presse donnent leur aide à ce travail sournois contre les républicains français. Tout ce qui vient du clan de la droite, placée au pouvoir par un coup désespéré de M. Millerand, obtient les honneurs du télégraphe. Les commentaires de la presse inféodée à ce clan, sont transmis avec une célérité incontestable. Mais, rien ne respire, dans le service Havas, de ce qui se fait et se dit chez les gauches.

Nous sommes donc renseignés unilatéralement et ce n'est qu'un ou deux jours plus tard que l'autre face des événements est mise devant nos regards. Bornons-nous donc à accueillir avec prudence les versions de l'agence Havas.

Le rédacteur du Journal, dit-elle, ayant demandé à M. Marsal ce qu'il adviendrait, au cas où la Chambre refuserait, cet après-midi, de discuter, et ajournerait les interpellations sine die, celui-ci a répondu : « Je n'ose y croire et si cela se produisait, je ne serais pas pris au dépourvu. Je ne demande pas à gouverner, mais je déposerai aussitôt les nombreux projets de loi que j'avais préparés durant les semaines qui ont précédé les événements actuels. Cependant, j'espère que le parlement saura prendre ses responsabilités comme le gouvernement prend les siennes. Le pays a une constitution qui le préserve depuis plus de cinquante ans de toute aventure. Il a résisté aux pires épreuves. Pourquoi ne supporterait-il pas encore les difficultés présentes ? Ayons confiance, nous en sortirons ».

Le même rédacteur a demandé à M. Reibel ce qu'il ferait, si mettant en cause le président de la République, il se voyait retiré la parole par le président de la Chambre. L'ancien ministre des régions libérées a répondu qu'il ne parlerait pas du président Millerand. Il demandera des précisions sur les conditions dans lesquelles le Cabinet a été constitué et si c'est vrai que le chef du Cartel des gauches a refusé de prendre le pouvoir, qui lui était offert par le président de la République. Il n'y a rien d'inconstitutionnel là-dessus. Je vois du reste difficilement comment on pourrait m'empêcher de prendre la parole pour m'opposer à une décision de renvoi sine die, soit à une motion préalable quelconque ».

On voit la tactique. Il reste à attendre la séance de cet après-midi. Il est probable que le « Quotidien » a quelques raisons de dire que M. Millerand ne réussira pas à se poser en défenseur de l'ordre et qu'il devra partir sous les huées. Ses défenseurs nous la baillent belle quand ils nous le présentent comme le président respectueux de la Constitution. Et le discours d'Evreux. R. G.

Un drame aux courses

LONDRES, 10. — Havas. — Lundi après-midi, une voiture automobile qui prenait part au concours d'automobiles à l'autodrome de Brookland, a dévié de sa course, au moment où elle allait à une vitesse dépassant 100 milles à l'heure, et est montée sur le remblai. Son pilote Toop a été tué sur le coup. La course a été suspendue aussitôt.

Le microbe du cancer

PHILADELPHIE, 10. — Havas. — Suivant le journal « North American », le Dr Gloser, de Toronto (Canada), a isolé le microbe du cancer et composé un sérum curatif. Ce sérum, administré à titre expérimental depuis deux ans à plus de 200 cancéreux, dont quelques-uns étaient dans un état désespéré, a donné dans la plupart des cas des résultats favorables. Tous les symptômes du cancer ont disparu dans quelques cas.

Une grève houleuse

KINGSTON (Jamaïque), 10. — Havas. — Les travailleurs municipaux qui réclamaient une augmentation de salaire se sont mis en grève et ont commis des dégâts au préjudice de la Municipalité. Ils ont attaqué la police. Des renforts ont été envoyés. La police fait feu. Deux grévistes ont été tués et un autre blessé. Les perturbateurs ont finalement été dispersés. La troupe a été envoyée sur les lieux.

Le gaz homicide

ROME, 10. — Dimanche soir, des enfants jouaient près d'un puits creusé pour une installation à gaz. Deux enfants tombèrent dans le puits. Plusieurs personnes descendirent pour les sauver. Malheureusement, des vagues de gaz se dégageant, six personnes trouvèrent la mort.

Après le match Suisse-Uruguay

Plus de 80,000 personnes ont pris hier le chemin de Colombes. Jamais un stade nouveau en France n'accueillit autant de spectateurs, jamais spectacle athlétique n'avait connu autant de succès. L'immense vaisseau bleu et jaune est plein à craquer et l'on refuse sans cesse du monde aux guichets.

C'est pour tous ceux qui se vouèrent et se devouèrent à la diffusion du sport une journée triomphale. Les tribunes sont assiégées, les gradins des populaires regorgent de monde. Il n'est pas exagéré d'évaluer à plus de 100,000 les spectateurs attirés à Colombes pour la finale du tournoi olympique de football.

Beaucoup d'élégances aux tribunes. Il n'y a jamais eu tant de femmes à un match de football. Aussi est-il naturel que beaucoup d'entre elles n'aient du jeu que des notions très limitées. Mais elles se passionnent quand même, et sans parti pris.

La recette

La recette de lundi s'élève à 500,000 francs, record de France !

DERNIÈRE HEURE

Le quart d'heure de Rabelais en France

Le ministère Marsal démissionnera cet après-midi quel que soit le résultat du scrutin à la Chambre

PARIS, 10. — Havas. — Les journaux soulignent le fait que la journée d'aujourd'hui sera décisive. Ils se demandent s'il y aura un débat à la Chambre et s'il y en a un, quelle en serait l'ampleur. Plusieurs sont d'avis que, quoique la tactique des gauches tente de réduire au minimum, sinon à éviter complètement la discussion, il semble bien difficile, écrit le « Journal », qu'une assemblée comptant tant d'orateurs prenne en silence une décision aussi grave. On sait d'ailleurs que les groupes de gauche décideront ce matin de l'attitude qu'ils comptent prendre cet après-midi. Le « Matin » déclare nécessaire que l'action tenace de M. Millerand aboutisse à une situation claire. Il ne s'agit pas de voter pour ou contre le Cabinet qui, quel que soit le résultat du scrutin, démissionnera. Il s'agit d'interpréter deux articles de la Constitution française, l'article 2, portant que la durée du mandat du président est fixée à sept ans, et de l'article 6, portant que le président de la République est irresponsable devant la Chambre, sauf en cas de haute-trahison. Si cette crise grave se dénouait sans que cette interprétation soit faite, elle se terminerai dans la confusion et insulterait un précédent extrêmement dangereux.

PARIS, 10. — Sp. — Dans le « Quotidien », le député Victor Dalbize parle de l'attitude du président Millerand, en ces termes :

« Le président de la République a constitué un ministère de droite. Par cet acte, il s'insurge, encore une fois, contre la volonté de la nation qui a condamné, le 11 mai, la politique du Bloc National. »

Où veut-il en venir ? Si M. Millerand voulait simplement, ayant acquis la conviction qu'il n'est pas en mesure de constituer un ministère, prendre le pays à témoin de la correction de son attitude présidentielle, il aurait simplement envoyé un message de démission, pour lequel aucun concours ministériel n'est exigé.

C'est donc un message de combat qui partira demain de l'Élysée.

M. Millerand désire, et cela contrairement à la Constitution, que la Chambre, saisie de son message, se prononce pour ou contre lui, grâce à la fiction d'un débat sur la déclaration ministérielle.

La chose est grave, et la manœuvre sous prétexte de procédure constitutionnelle, est audacieuse. C'est la continuation de la politique personnelle, inaugurée à l'Élysée par M. Millerand, et dont le pays républicain a entendu faire disparaître le péril.

Un candidat éventuel

PARIS, 10. — On parle, comme candidat possible à la présidence de la République, du sénateur Lebrun, ancien ministre des colonies.

Une fillette intoxiquée par un désinfectant
BESANCON, 9. — Le 2 courant, M. de Mollans, entrepreneur de désinfection, était chargé par M. Commerçon, de procéder à la désinfection d'une pièce de son appartement, dans le but de détruire les punaises.

M. de Mollans utilise pour cette opération le gaz cyanhydrique, dont les émanations sont mortelles ; aussi les ouvriers chargés de procéder à la désinfection des locaux sont-ils astreints à de sérieuses précautions ; ils doivent porter notamment un petit masque à oxygène. Naturellement, toutes les mesures sont prises pour que le gaz ne se répande pas par des fissures dans les pièces voisines.

On avait procédé, comme d'habitude, rue de Belfort, et M. de Mollans, avait déclaré à Mme Commerçon, le 2 au soir, qu'elle ne pouvait réintégrer sa chambre à coucher où le gaz n'était pas encore dissipé et qu'il valait mieux séjourner dans la cuisine. Mme Commerçon observa ses prescriptions ; mais, pendant son absence, ses deux fillettes pénétrèrent dans la chambre désinfectée ; la petite Colette, âgée de 15 mois, fut immédiatement intoxiquée et lorsque sa mère, alarmée par ce malaise, transporta l'enfant chez le docteur Perron, il était trop tard. Le lendemain, à midi, la malheureuse enfant succombait, empoisonnée par le gaz cyanhydrique.

Dans l'horlogerie suisse

Le président de la Chambre suisse de l'horlogerie a conféré ce matin mardi avec le Département fédéral de l'Economie publique au sujet du marché libre en Allemagne pour les montres suisses. Le Comité de la Chambre suisse de l'horlogerie se réunira cet après-midi à Berne et fixera les grandes lignes d'un rapport qu'il présentera sur cette question à l'assemblée des délégués qui aura lieu demain, mercredi. Des pourparlers sont en cours entre la Chambre suisse de l'horlogerie et les gouvernements des cantons de la région horlogère, pour trouver, par voie de subvention, les fonds nécessaires à l'existence du laboratoire des recherches horlogères à l'Université de Neuchâtel, laboratoire dirigé par M. le professeur Jäquerod. Ces subventions seraient versées par les organisations horlogères d'une part, et par les gouvernements cantonaux d'autre part.

Nous apprenons que la Chambre suisse d'horlogerie va par voie de circulaire, poser à ses sections la question de savoir s'il y a lieu de dénoncer pour la fin septembre 1924 l'accord français fixant le contingent pour l'horlogerie. — Resp.

Eglise catholique chrétienne

Le Synode catholique national annuel se réunira à Olten le lundi 16 juin. Le dimanche 15 aura lieu une assemblée préparatoire des délégués des paroisses pour la nomination de l'évêque en remplacement de M. Herzog.

La crise socialiste dans le canton de Vaud Ch. Naine explique son attitude

Le comité directeur du parti ouvrier socialiste lausannois déclare dans le « Droit du Peuple » de lundi que c'est avec quelque surprise qu'elle a reçu la démission de M. Ch. Naine comme membre du parti ouvrier socialiste de Lausanne. Il est tout à fait étranger à la publication de ce document par la presse bourgeoise. Il proteste énergiquement au nom du parti ouvrier socialiste lausannois contre les termes injurieux qui y sont employés tant contre le parti que contre ses organes responsables. Il prie les membres de la section de Lausanne de prendre note qu'aucune démission des membres du groupe du sud ne lui est parvenue à ce jour. Le groupe subsiste, le comité reste en charge et il n'est point question de sa suppression en tant que groupement du parti ouvrier socialiste lausannois régulièrement constitué et affilié.

Invoquant le droit de réponse que lui garantit la loi vaudoise sur la presse, M. Charles Naine écrit : Le comité directeur du parti socialiste lausannois proteste contre les termes de ma démission. Je constate qu'il n'a jamais élevé une seule protestation contre les injures et les calomnies dont j'ai été l'objet au sein du parti ouvrier socialiste vaudois, calomnies infâmes que jamais jusqu'à présent, les plus violents et les moins scrupuleux de mes adversaires n'eussent jamais osé inventer. Quand à la publication de ma lettre de démission, je l'ai faite tout simplement parce que le Dr Jeanneret-Minkine a publié dans la « Feuille d'Avis de Montreux » des raisons absolument fausses de ma démission. A ces explications mensongères, j'ai dû avancer les véritables raisons et je le ferai chaque fois que dans la presse, mes ex-camarades me poursuivront de leurs calomnies. (Agence télégraphique).

AU « DROIT DU PEUPLE »

Respublica nous téléphone qu'à la suite de la constitution d'un nouveau parti socialiste dans le canton de Vaud, le Conseil d'administration du « Droit du Peuple » a invité Ch. Naine à quitter la direction de ce journal dans les 24 heures.

La série noire

Un bateau chavire sur le Rhin
Cinq noyades
Violent ouragan dans le Jura Bâlois
Accident mortel d'auto près de Fribourg

D'Eglisau : Cinq jeunes gens de 18 à 22 ans ont été victimes d'un accident à Rüdlingen sur le Rhin. Un bateau contenant 10 personnes se rendait de Rüdlingen à Tössegg ; arrivé sous le pont, le bateau fut pris par un tourment. Craignant que le bateau ne fût projeté contre un des piliers du pont et ne se brisât, plusieurs des occupants se levèrent, ce qui fit chavirer le bateau. Les occupants tombèrent à l'eau. 5 purent se sauver tandis que 3 jeunes gens et 2 jeunes filles disparurent dans les flots et se noyèrent. Les cadavres n'ont pas pu être retrouvés.

Les noms des personnes noyées au cours de l'accident de bateau sont : Ernest Fehr, facteur, Alexandre Meier, Hans Gehring, Mina Winkler, de Rüdlingen et Frieda Ulrich, de Oberwil près Henggart. Les quatre derniers sont fils et filles d'agriculteurs.

De Liestal : Dimanche soir, une pluie torrentielle s'est abattue sur le haut territoire du canton de Bâle. Les ruisseaux ont débordé en plusieurs endroits, provoquant de graves dommages dans les champs et les prés. En divers endroits, les pompiers ont dû être mobilisés, l'eau ayant envahi des maisons.

De Breitenbach : Dimanche après-midi, alors qu'une tempête sévissait sur le Jura, l'ingénieur Spiegel, qui dirige les travaux de correction de la Lüssel supérieure, désirait observer, près de Beinwil, la crue des eaux. Il fut emporté avec le chemin sur lequel il stationnait, par les eaux démesurément accrues. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

A Castelberg, près Fribourg, une automobile venant de Berne a pris lundi en écharpe et a grièvement blessé la jeune Jenny, âgée de 8 ans. L'auto, en voulant éviter un accident, a été projetée dans le fossé de la route. La victime est morte pendant son transport à l'hôpital.

Le mécanicien Landolt, de Lucerne, qui, il y a quelques jours, avait été victime d'un accident d'automobile, a succombé à ses blessures.

LES ACCIDENTS A L'ETRANGER

DUSSELDORF, 10. — Havas. — Un orage d'une extrême violence, qui a causé des dégâts très importants, s'est abattu sur Dusseldorf. La tour de l'Eglise Saint-Martin s'est écroulée. Le clocher est tombé en partie sur la maison voisine, qui a été fortement endommagée. Un homme a été tué. Les plus grands dégâts ont été causés par cet orage dans la partie sud de la ville. De nombreuses cheminées se sont abattues. Les pompiers ont dû être alarmés.

BERLIN, 10. — Wolff. — Dimanche soir, à un passage à niveau non gardé, un train a tamponné un véhicule appartenant à un fermier. La femme du fermier, deux enfants et une demoiselle, ont été tués. L'enquête a établi que le conducteur du véhicule devait être rendu responsable de cet accident.

BERLIN, 10. — Wolff. — Lundi soir, à 9 h., entre Oranienbourg et Grantze, une automobile

a été écrasée par le chemin de fer local. Quatre personnes ont été tuées et trois grièvement blessées.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission scolaire

La Commission scolaire se réunira ce soir, à 20 heures et demie, dans la salle du Conseil général, pour constituer son Bureau, le Conseil scolaire et les Commissions qui dépendent d'elle.

Correspondance

Tit. « La Sentinelle »,

En Ville.

Chers camarades,

A plusieurs reprises, le journal « L'Impartial » de notre ville s'est empressé de reproduire des articles qui ont paru sur des journaux politiques adversaires du parti socialiste, tels que le « Journal de Genève », la « Gazette de Lausanne », l'« Effort », etc. Hier encore, l'« Impartial », qui se dit neutre en politique, reproduit une attaque injustifiée contre notre Conseil communal concernant le cantonnement de l'école de recrues. Si l'« Impartial » était véritablement neutre en matière politique, il se serait renseigné avant de reproduire une attaque d'un parti adverse. Ce journal se fait l'écho de tout ce qui est dirigé contre le socialisme, mais oublie de reproduire les articles des journaux socialistes. Pensez-vous, ouvriers, que cela est de l'impartialité ?

Cela ne suffit-il pas pour prouver une fois de plus aux ouvriers que s'ils veulent se libérer du joug de capitalisme, ils doivent assurer le développement du journal qui coopère au triomphe de leurs revendications et de leurs idées.

Un ouvrier qui désire que chaque ouvrier mette la main à la semaille pour faire germer le grain de l'émancipation prolétarienne, Paul GYVOICLAIR.

Appel aux camarades ouvriers

et à tous ceux qui aiment les beautés de la nature !

Permettez-nous d'attirer votre attention sur notre société de tourisme : « Les Amis de la Nature » et de vous donner quelques détails à son sujet. Ses débuts remontent à 1895, où elle fut fondée, à Vienne, par de simples ouvriers. Actuellement, la société groupe 200,000 membres dans 1000 sections disséminées en Europe et dans l'Amérique du Nord. En Suisse, nous sommes 5000 répartis dans 70 sections.

Le but principal de la société des « Amis de la Nature » est de faciliter de toutes façons à ses membres les courses dans les montagnes. A cet effet, des camarades expérimentés servent, à titre purement gracieux, de guides pour les hautes ascensions. Les grandes sociétés organisent des courses en familles, en trains spéciaux, à des prix parfois très réduits et auxquelles les membres d'autres sections peuvent également participer. La société construit et loue des chalets qui servent de point de départ pour les courses, et de lieux de séjour pendant les vacances. Des cartes géographiques très détaillées, des équipements pour la haute montagne, de la littérature alpine sont à la disposition des membres. Un dépôt central d'articles de tourisme, dont une partie est fabriquée dans les propres ateliers de la société, fournit aux membres des marchandises de première qualité à un prix abordable.

Le nombre toujours croissant des adhérents a permis au dernier congrès des « Amis de la Nature » de créer une caisse de secours déployant ses effets depuis le 1er janvier 1921. Elle a pour but d'allouer, en cas d'accident mortel d'un membre en course, les premiers secours à la famille. Ces secours peuvent s'élever jusqu'à 1000 francs.

Un bulletin mensuel, adressé à tous les membres, leur donne des renseignements intéressants sur le tourisme, les courses, les facilités et réductions éventuelles, les adresses des autres sections, etc.

Résumons : La société internationale de tourisme : « Les Amis de la Nature » est créée par des ouvriers pour la classe ouvrière ; son but est de faciliter à ses membres les excursions, les ascensions et le séjour dans les montagnes. En proportion de ses moyens, elle tâche d'atténuer les suites des événements tragiques de la montagne. Plus le nombre de ses adhérents sera grand et plus nombreux seront les avantages que chacun d'eux en retirera.

Dans le 2^{me} arrondissement, qui comprend Bienne, St-Imier, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon, Val-de-Ruz comme sections, il y a trois chalets : un aux Prés d'Orvin, appartenant à la section de Bienne, un au-dessus de Sonvilier, loué par la section de St-Imier et un autre aux Prés-Devant, construit par les camarades chaux-fonniers.

Vous tous camarades qui désirez faire partie de notre société, sachez que vous êtes les bienvenus parmi nous. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser : Chaux-de-Fonds et environs, Yverdon : Cercle ouvrier ; Bienne, Neuchâtel : Maison du Peuple ; Val-de-Ruz : Erard, Louis, Geneveys-sur-Coffrane ; Vallon de Saint-Imier : Cercle ouvrier de St-Imier ; Val-de-Travers : Graf, Alfred, Neuchâtel, Parcs 43.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	28.70 (28.45)	29.15 (28.85)
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)
LONDRES	24.49 (24.49)	24.55 (24.55)
ITALIE	24.60 (24.60)	24.85 (24.85)
BELGIQUE	25.— (25.70)	25.50 (25.30)
VIENNE	78.— (78.—)	81.— (81.—)

(le million de couronnes)

Choix de pensées du président Masaryk sur la femme et la famille

L'amour, c'est l'amour pur; l'amour accompagné d'alcool et naissant de l'alcool n'est pas de l'amour. Sans doute, c'est écrit, l'homme et la femme ne seront qu'un corps, mais ils souhaitent déjà n'être également qu'une âme. Le mariage est aussi une union des âmes, chose impossible dans l'alcoolisme. Un vrai et puissant amour est chaste et pur.

La société moderne a besoin d'un mariage et d'un amour supérieurs. Il faut accorder à la femme plus d'estime, plus de prix. L'opinion qui veut que la femme n'existe que pour l'homme, qui veut que sa mission soit de briller, de rayonner, de rendre l'homme heureux, qui ne veut voir en elle qu'une simple œuvre d'art, un jouet supérieur destiné à l'homme, cette opinion il faut enfin nous en défaire. La femme possède le même droit que l'homme à l'indépendance, elle n'existe pas plus pour l'homme que l'homme n'existe pour la femme.

La primauté de l'homme sur la femme et les enfants dans la famille doit prendre fin. Le mouvement féministe est une conséquence de l'esprit démocratique, la femme veut avoir des droits égaux, la femme et l'homme forment une unité intime, et on ne saurait parler d'une question féminine, pas plus qu'on ne saurait parler d'une question masculine. La question féminine n'est pas la question de la femme seulement, mais aussi celle de l'homme, des enfants, bref, celle de la civilisation, de l'humanité.

Une simple ouvrière ou femme de métier (comme du reste aussi une femme de professeur ou d'employé) qui avec ses maigres ressources fait marcher la maison et de plus élève convenablement cinq enfants, pense beaucoup plus et plus fortement qu'une personne ayant 20 ans d'études et une meule de diplômes accumulés.

Dans la question dite féminine, il ne s'agit pas seulement, il ne s'est jamais agi seulement de la femme, mais en même temps et au même degré de l'homme. La question féminine... est la question masculine, la question masculine... est la question féminine.

C'est le problème de notre peuple, celui de chaque peuple, celui de l'humanité entière; tout particulièrement pour un petit peuple, c'est le problème des problèmes. Ce n'est que dans la monogamie, dans la monoandrie que se trouve une garantie réelle de force, de vie et de progrès. Si c'est bien, non pas l'individu, mais la famille, qui est la véritable cellule sociale, nous devons donc avoir en vue l'épuration, la consécration de la famille. Un peuple qui vit dans la polygamie n'est pas encore réveillé, il dort, moralement et spirituellement.

On prêche l'amour libre: non! — l'amour, oui. L'amour ni sentimental, ni romanesque, mais l'amour de l'homme et de la femme absolument égaux entre eux.

Maintenant femme qui souhaiterait mourir pour son mari le rend malheureux en ne sachant pas vivre pour lui.

Echos des journées sociales de Vaumarcus

On nous écrit:

Vaumarcus, site charmant, hospitalier; petit coin du pays où l'esprit et le cœur travaillent. C'est là que 200 personnes ont passé trois journées en saines et laborieuses discussions sur l'angoissant problème social.

Le premier travail présenté, traitant des causes économiques et morales du malaise social, fut introduit par notre camarade Pierre Reymond, de Neuchâtel, et par M. William Martin, du Bureau international du travail.

Notre camarade nous parla du libéralisme économique instauré par la Révolution française et qui donna à la civilisation un élan nouveau. C'est lui qui a abaissé les prix des choses, mais aussi du même coup créa des besoins nouveaux. Et dans cette concurrence effrénée que se livrent les puissances industrielles, l'abaissement des prix est une condition de vie. Les prix ne peuvent être réduits que par l'abaissement des salaires, c'est pour cela que cette politique se heurte à l'ascension des couches travaillistes soucieuses de satisfaire leurs besoins nouveaux et impérieux.

Considérant les faits, Pierre Reymond voit le salaire poussé à la lutte pour le maintien de ses moyens d'existence, de même que le patron s'il veut concurrencer ce que font les autres patrons. Il y a donc oppositions sociales provisoirement insolubles qui s'accroissent encore en raison de l'esprit dans lequel est formée la génération qui monte.

Maintenant, on arme pour la lutte, on augmente les moyens de lutte, et on ne se préoccupe plus de l'idéal dans l'éducation.

Certes, une réforme viendra par la force même des choses; mais il faut la préparer par la transformation de la façon de penser.

Penser en chrétien, vivre l'idéal de dévouement

et travailler à la réalisation de tâches possibles et nécessaires.

Puis M. W. Martin émet la même opinion. Les deux travaux se complètent très heureusement. Pour lui, le malaise est la manifestation du mécontentement généralisé. La société est inorganisée; elle manifeste son anarchie dans des crises périodiques de chômage et c'est un des résultats les plus pénibles que l'état d'insécurité que connaissent tant de travailleurs.

Ensuite, tour à tour, le congrès examine les causes économiques et morales du malaise social. Il y est invité par les études du camarade Favre, de Lausanne, sur les aspirations de la classe ouvrière, du Dr Gloor et de M. E. Hecler, sur les difficultés de la main-d'œuvre rurale, les problèmes sociaux du monde patronal, le Bureau international du travail, son service social, etc.

Tous ces travaux, trop longs à résumer, furent présentés dans un esprit de loyauté, de courtoisie, de recherche de la vérité. Ils furent la manifestation d'estime et de compréhension des uns vis-à-vis des autres, ce qui contribua à donner à ces trois journées un esprit bienfaisant.

Les journées sociales de Vaumarcus répondent à un besoin. Bien des préjugés sont tombés, et ce fut réellement une révolution que ce désir de se comprendre dans un esprit de juste appréciation des besoins, et des difficultés.

Un camarade socialiste.

ETRANGER

M. Millerand se cramponne !

PARIS, 10. — Havas. — Le message du Président de la République, qui a été contresigné lundi soir par M. François Marsal, et qui sera lu mardi aux Chambres, constituera un assez bref document, de 60 lignes environ.

Sans passion, en termes absolument mesurés, objectivement, le chef de l'Etat se bornera à présenter un raccourci des événements qui se sont déroulés depuis son arrivée à l'Elysée, en septembre 1920. Appelé pour 7 ans à la magistrature suprême par la confiance quasi unanime de l'Assemblée nationale — il avait en effet réuni sur son nom près de 700 suffrages — M. Millerand rappellera que déjà dans son discours de remerciement, il avait indiqué qu'il entendait suivre à la présidence de la République une politique de progrès social et de concorde nationale à l'intérieur, de paix à l'extérieur. Il est resté constamment fidèle à ce programme. C'est ainsi, en particulier, que tous les cabinets auxquels il a successivement confié le pouvoir, ont été des cabinets d'union. En faisant notamment partie des hommes de gauche. L'attitude du chef de l'Etat n'a jamais cessé d'être strictement conforme à ses prérogatives constitutionnelles.

Au lendemain des dernières élections législatives il a manifesté clairement sa volonté de constituer un ministère dont le programme répondit aux vœux du suffrage universel, mais M. Herriot a cru devoir décliner l'offre du Président de la République, en raison uniquement du vote d'exclusion émis par un certain nombre de parlementaires contre M. Millerand. Ainsi la majorité politique issue de la consultation électorale du 11 mai, rend pratiquement impossible au chef de l'Etat l'exercice de son mandat, en refusant de former un cabinet qui puisse s'appuyer sur cette majorité. Une pareille ingérence n'est pas admissible. En vue d'assurer la continuité de l'action gouvernementale, en effet la constitution a fixé des durées différentes aux mandats des élus de la nation: Président de la République, sénateurs, députés. Ce serait créer pour l'avenir un précédent d'une portée invraisemblable que de subordonner les pouvoirs du chef de l'Etat aux fluctuations électorales. C'est à ce résultat qu'on aboutirait cependant si un vote du Parlement n'intervenait pour mettre fin à une situation dont le caractère est nettement révolutionnaire. C'est en effet au Parlement, et au Parlement seul, qu'il appartient de trancher la question présidentielle. Dans ces conditions, le Président de la République demande aux deux Chambres de se prononcer, en faisant appel à leur sagesse, à leur clairvoyance et à leur patriotisme.

PARIS, 10. — Havas. — On a annoncé que les sénateurs radicaux se réuniraient demain avec les députés des groupes de gauche à la Chambre. Il est vrai qu'ils ont été convoqués individuellement, mais M. Bienvenu-Martin, président de la gauche démocratique du Sénat, du groupe radical et radical-socialiste, a convoqué le groupe pour demain au Sénat même.

PARIS, 10. — Havas. — Couloirs du Sénat. — La lecture de la déclaration ministérielle demain au Sénat sera suivie d'un débat soulevé par une interpellation de M. Loucheur. On annonce également que le groupe de la gauche républicaine se réunira avant la séance, ainsi que les groupes de la gauche démocratique et de l'Union républicaine pour examiner la situation politique.

PARIS, 10. — Havas. — Couloirs de la Chambre. — M. Reibel a déposé cet après-midi une demande d'interpellation ainsi conçue: Je demande à interpellé le gouvernement sur les conditions dans lesquelles s'est constitué le cabinet.

Les armements secrets du Reich

PARIS, 8. — Havas. — On mande de Rotterdam au « Petit Parisien » que la police a arrêté à Rosendaal un convoi d'armes de fabrication américaine adressé à un particulier en Allemagne. Ces armes déclarées comme fusils de chasse comprenaient en réalité six divers types de mitrailleuses de construction spéciale ainsi que 10 mille cartouches. Les autorités hollandaises ont couvert une enquête.

Les guérisons d'un pasteur à New-York

NEW-YORK, 9. — Une foule de malades catholiques, protestants, juifs et athées assistaient l'autre jour au service religieux que le révérend Robert Bell de Danver, conduisait dans l'église épiscopale de Saint-Paul. Le révérend fit le signe de la croix sur le front de chacun des malades en s'écriant: « Seigneur Jésus-Christ, rends la santé à ce corps. »

La foule devint alors si agitée, que le guérisseur dut envoyer chercher la police pour maintenir l'ordre.

Toutes sortes de guérisons merveilleuses parurent s'accomplir pendant que M. Bell priait. Les personnes qui étaient entrées, selon toutes apparences, aveugles dans l'église, s'écriaient tout à coup: « Je vois »; les sourds clamaient: « J'entends ».

Parmi les malades qui prétendent avoir été guéris si miraculeusement, se trouve Louis Monetti, âgé de 30 ans, de Newark, qui fut apporté dans une automobile jusqu'à l'église et qui est affligé d'ataxie locomotrice depuis de nombreuses années; il est sorti de l'église, marchant normalement; Charles Rimmel, aveugle depuis deux ans, déclare maintenant apercevoir les reflets du soleil.

M. Bell prétend avoir guéri 80 % des 1500 personnes qui assistèrent hier à ce service.

« Les guérisons sont exactement comme celles opérées par les apôtres, déclara-t-il; elles sont le résultat de l'amour de Dieu et de la foi en lui. »

A la Chambre des Communes

LONDRES, 7. — Havas. — Avant de s'ajourner, les Communes ont discuté diverses questions, notamment celle du traité de Lausanne. Sir Edouard Grigg a exposé que c'est à la suite d'un malentendu que le Canada a fait savoir qu'il ne se considérait pas comme lié par certaines applications du traité de Lausanne. Il a fait observer qu'on n'avait pas demandé aux Dominions d'envoyer des plénipotentiaires à Lausanne. Il aurait dû y avoir, dit l'orateur, une délégation composée de tous les représentants de l'empire.

M. Lloyd George, intervenant, dit que les nations ne renoncent pas à leurs aspirations lorsqu'elles changent de gouvernement. La Russie réclame Constantinople et les Dardanelles. L'Italie ne s'abstendra pas toujours de tout effort en voyant déferler sous le drapeau turc les territoires qui furent siens. Les troubles sont inévitables en Orient. Les Dominions ne peuvent pas dire qu'on ne les a pas consultés pour la signature du traité de Lausanne et M. Lloyd George plaide pour l'unité de l'empire britannique.

M. Mac Donald dit qu'en ce qui concerne l'invitation faite aux Dominions à Lausanne par lord Curzon, M. Lloyd George a joué dans l'affaire du traité un rôle plus important que celui qu'il consent à avouer cet après-midi. M. Mac Donald dit qu'il a fait de son mieux pour obtenir la ratification du traité de Lausanne, traité pour lequel il n'a aucune responsabilité.

NOUVELLES SUISSES

Congrès des typographes

Dimanche et lundi s'est tenu, à Lugano, le congrès de la Fédération suisse des typographes, auquel plus de 1000 délégués ont pris part. L'assemblée générale a eu lieu dimanche matin, au Kursaal. L'assemblée a approuvé le rapport annuel et les comptes de 1923. Plusieurs postulats ont été examinés, concernant notamment l'admission dans la fédération d'ouvriers appartenant à des catégories analogues de professions, et concernant le chômage. Après de longues délibérations, ces postulats ont été renvoyés au Comité central. Genève a été désigné comme lieu du prochain congrès.

La terre tremble

De Château-d'Oex, une secousse de tremblement de terre qui paraît n'avoir été que locale et accompagnée de grondements sourds et prolongés a été ressentie au Pays-d'en-Haut, dimanche, à 7 h. 37.

JURA BERNOIS

BIENNE

La série noire. — M. Albina Grippa, peintre, qui était occupé au vernissage d'un cadre de fenêtre à Nidau, a fait une chute sur le trottoir depuis le premier étage. Il est gravement blessé à la tête et a été transporté à l'hôpital de Biemme.

M. Otto Aeschbacher, ramoneur chez M. Schwander, circulait en vélo sur la route au quartier de Bruggfeld, quand un auto-camion avec remorque de la Baumaterial A. G., le dépassa. N'ayant pas remarqué la remorque, le cycliste voulut reprendre le milieu de la route sitôt après le passage du camion. Il fut renversé à terre et les roues de la remorque lui passèrent sur le corps. Il a été relevé avec des blessures du bassin et conduit à l'hôpital de Biemme. Aucune faute n'incombe au chauffeur, qui arrêta immédiatement sa machine.

Une auto en panne samedi soir devant le restaurant Stalder, à la rue Centrale, a pris feu pendant que le chauffeur était occupé à des réparations au moteur. La carrosserie a été détruite; on a pu toutefois éviter une explosion du réservoir à benzine. Il s'est formé de suite un fort attroupement de curieux.

Samedi après-midi, une voiture du tramway a pris en écharpe une auto qui stationnait trop près de la ligne, à la rue de la Gare et l'a endommagée.

Conseil de Ville. — Le Conseil se réunira vendredi, le 13 juin, à 8 h. du soir, à l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant: 1. Reprise de l'exploitation du régional Bienne-Meinisberg; 2. Crédit pour l'achat de 200 tonnes de rails pour le service des tramways de la ville; 3. Election complémentaire d'un membre de la commission du gaz et des eaux; 4. Naturalisation Emile Fischer, fils; 5. Nomination de l'inspecteur municipal des denrées alimentaires; 6. Ratification d'un contrat conclu avec MM. Moser et Schurch, architectes, pour la vente d'une parcelle de terrain communal à la rue de l'Hôpital, vis-à-vis de la Préfecture; 7. Ratification d'un contrat conclu avec M. le docteur Henri Neuhaus, médecin, pour l'achat de terrain vis-à-vis de la gare du funiculaire Bienne-Evilard, à la rue de la Source; 8. Contre-proposition à la décision du Conseil de Ville du 9 mai 1919 concernant l'admission des enfants de Vigneules dans les écoles de Bienne; 9. Conditions d'engagement des institutrices mariées; 10. Revision du règlement du Conseil de Ville.

Chez les ferblantiers. — Un accord est intervenu vendredi dernier entre patrons et ouvriers ferblantiers dont la dédite collective expirait samedi, de sorte qu'un conflit est évité.

Chez les tailleurs, l'état de grève est toujours sans modification; il en est de même chez les faiseurs de ressorts.

BEVILARD

Parti socialiste. — Nous informons les membres du parti qu'une importante assemblée aura lieu mercredi 11 juin, à 8 h. et demie, au collège, salle de la bibliothèque. Nous comptons sur la présence de chaque camarade. Les tractanda pour cette assemblée sont les suivants: 1. Congrès; 2. Proposition pour la Maison populaire de Lausanne; 3. Nommer un camarade pour convoquer les membres qui ne sont pas abonnés à la « Sentinelle »; 4. Divers. *Le Comité.*

SAINT-IMIER

Conseil général. — Le Conseil général est convoqué pour le jeudi 12 juin, à 20 heures, au Buffet de la Gare, avec l'ordre du jour suivant: 1. Nomination d'un instituteur; 2. Projet de règlement de service et échelle de traitements pour le personnel de l'administration communale; 3. Divers et imprévus.

De ce fait, la fraction socialiste au Conseil général se trouve donc convoquée pour le mercredi 11 juin, à 20 h. 15, au Cercle ouvrier, où nous comptons sur la présence de tous.

Le second point de l'ordre du jour étant très important et ayant une portée directe sur la gestion de notre commune, tous les camarades du parti sont invités à venir mercredi soir à l'assemblée de fraction, afin de s'y rendre compte du travail que fait celle-ci au sein du Conseil général, et prendre également part à des discussions touchant les intérêts immédiats et généraux des citoyens de la commune, et de par là, y apporter éventuellement quelques clartés et conseils qui pourront être appréciés.

MOUTIER

Conseil municipal. — Séance du 30 mai. — Il est statué sur plusieurs demandes d'emprunt à la Caisse hypothécaire.

La démission donnée par M. le pasteur Hess de la Commission d'assistance publique est acceptée avec remerciements pour les services rendus. Celle de M. A. Banz, du corps des sapeurs-pompiers, est renvoyée à l'état-major de ce corps.

Par 5 voix contre 2 le Conseil alloue à la Société de tir de campagne une subvention de 100 francs pour lui aider à payer la quote-part qui lui est assignée sur les frais occasionnés pour l'organisation du tir fédéral d'Aarau.

Sur la proposition de la Commission des travaux publics, il est décidé l'achat de 6 baches et de 12 tringles pour bancs de foire; de faire des travaux de réfection à la halle de gymnastique pour une somme de fr. 941.—, ainsi qu'à l'abattoir pour fr. 342.50, en plus encore une dépense faite par la dite Commission pour le nettoyage des chaudières des chauffages de l'ancien et du nouveau collège s'élevant à la somme de 400 francs, est ratifiée.

Il est statué en outre sur des affaires de tutelle et d'ordre administratif. *P. D.*

— Accident. — A la rue Neuve, deux cyclistes se sont heurtés. L'un d'eux, M. Schær, a été transporté à l'hôpital où il est resté longtemps sans connaissance. Cependant il a fini par revenir à lui, et l'on espère même qu'il se tirera d'affaire sans grand dommage.

TAVANNES

Arrestation. — Le gendarme Linder a arrêté, à Tavannes, un individu nommé Burri, répondant au signalement d'un certain récidiviste et fortement soupçonné d'être l'auteur d'un vol d'environ 8000 fr., effectué dans une ferme au-dessus de Wimmis. Cette valeur était composée de billets et de pièces d'or de 20 francs et surtout de 10 fr. Ce dangereux personnage était porteur de plusieurs pièces d'or de 10 fr.; mais il nie énergiquement être l'auteur du vol. Les autorités de district l'ont fait conduire à la préfecture de Wimmis sous bonne escorte. Son complice ne tardera pas à le suivre.

CREMINES

Incendie. — Dimanche soir vers 6 h. 30, un feu de cheminée a éclaté chez Mme Marie Ryff. Il a pu être maîtrisé rapidement, de sorte que les pompiers n'ont pas été alarmés. Les dégâts sont peu importants.

RAS

Ce n'est pas un dire, mais un fait :
La crème „RAS“ contient de la graisse pure
La crème „RAS“ brille comme nulle autre
La crème „RAS“, qui assouplit le cuir, double
la durée de la chaussure.

Depuis le 15 avril, mes boîtes
seront pourvues d'un système
patenté d'ouverture.

A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)
Fabriques de produits chimiques-techniques
OF10320Z 7333

**Société Coopérative de consommation
St-Imier et Environs**

Combustible

Nous avons l'avantage de pouvoir offrir, d'un lot
que nous venons d'acheter :

Beau quartelage hêtre, le stère Fr. 28.—
Gros rondins hêtre et charme
le stère „ 22.—

Livré à domicile à l'arrivée des wagons
Payable comptant.

Nous nous chargeons du façonnage au prix habi-
tuel pour toutes personnes qui le désirent.

Nous recommandons aux personnes qui veulent
profiter de ces prix de donner leurs commandes de
suite. Une fois en chantier nous serons obligés de
majorer un peu nos prix du bois.

Nous offrons également :

Bois de sapin au prix du jour
de même qu'un

lot de branches de sapin
à fr. 18.— le stère

Briquettes Union - Anthracite belge
Coke gros et cassé
Braisette - Houille pour cuisine
et maréchaux
Boulets d'antracite
Briquettes industrielles 9778

Le Lysiform

est employé dans les **Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatoria, etc.** ; pratiquement reconnu par MM. les docteurs comme le meilleur **Antiseptique microbicide et désinfectant.** — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. **Flacons 100 gr., fr. 1.— ; 250 gr., fr. 2.—.** En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros : Société Suisse d'Antiseptie, Lysiform, Lausanne. JH30252D 7279

Winterthour

Société Suisse d'assurance contre les accidents
Société d'assurance sur la vie

Assurances : Accidents de tous genres. Responsabilité civile vis-à-vis des Tiers. Vols. Automobiles.

Assurances-Vie : toutes combinaisons, avec et sans participation aux bénéfices. — Rentes viagères.

Direction des deux sociétés à WINTERTHOUR
Renseignements et prospectus gratuits par les agents généraux :
MM. Lambert et Wyss, Neuchâtel

Agent principal : **Maurice Payot**, Léopold-Robert 7, téléphone 2024. 8431
Agent : **Léon Breguet**, Buissons 11, La Chaux-de-Fonds, téléphone 512. P 1065 N

Achetez tous l'Horloge de poche de LA SENTINELLE

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Mardi 10, mercredi 11 juin
à 8 h. 30

Deux Grandes Représentations de Gala

données par les plus grandes vedettes de Music-Halls français
Dasbret - Flavien - Lanel - Jean Lux - Jean Pons
avec les concours des
Armes-Réunies de notre ville
et La Glorieuse Clique du 15^{me} Corps d'armée français

Prix des places : De 1.75 à 5 fr.

Location ouverte. 9697 Téléphone 15.15

Liquidation Générale

Meubles Progrès

La Chaux-de-Fonds 9738

Maison du Peuple

La Chaux-de-Fonds

Le restaurant du Cercle

est ouvert dès 6 h. 30 du matin

Excellents repas à prix modiques
Tables pour pensionnaires
REPAS DE FAMILLES, sur commande
Banquets pour Sociétés 9632
Consommations de premier choix

Le Dimanche, le service se fait depuis 11 h. 30

Savon

Steinfels

blanc et jaune 4956

Pendulier, rhabilleur Charles HEGER Commerce 95 8767

Une dame se recommande pour des journées, lessives, nettoyages, etc. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 4^{me} étage. 96391

RICHELIEUX noirs pour Messieurs 22.75
nouveauté. N° 39-46. seulement

Nouvelle — **KURTH & C** le Rue de la Balance 2
Cordonnerie La Chaux-de-Fonds

Décoteur

pour petites pièces ancre, serait engagé de suite.
Place stable. — S'adresser chez Paul Vermot, rue Numa-Droz 158. 9765

On demande
2 jeunes filles

pour faire une petite partie. Rétribution immédiate. — S'adresser chez E. MÉROZ et fils, rue de Gibraltar 6. 9731

Apprentie

pour le finissage de boîtes est demandée. — S'adresser à St-Imier, rue Agassiz 22, II^{me} étage. 9727

Décoteurs

pour pièces 8^{3/4}, l. A. S., sont demandés chez Moïse Dreyfuss, Fabrique Enila. 9785

Sertisseurs

Remonteurs de rouages

pour petites pièces de forme seraient engagés tout de suite à la Fabrique **A. Eigeldinger fils**, Paix 129, travail suivi et bien rétribué. 9782

Emaillieurs

Décalqueurs

peuvent se placer de suite à la fabrique de cadrans Steudler, Neuveville. 9776

Guillocheur.

Bon guillocheur est demandé à l'atelier Paul-Eug. Wuilleumier, à RENAN. 9770

„A LA VIOLETTE“
M^{lle} C. BILLOD
CORSETS et LINGERIE SUR MESURES
La Chaux-de-Fonds - Léopold-Robert 58 1^{er} étage 4832

Avis

CABINET DENTAIRE

D. PERRENOUD

Technicien-Dentiste
transféré
70, Rue Léopold-Robert, 70
1^{er} étage
Téléphone 17.70 TRAVAUX GARANTIS 9685

MANTEAUX raglans, mi-saison, pour hommes et jeunes gens, gabardine covercoat ou drap léger, entièrement doublé . . . Fr. 55.—

MANTEAUX imperméables, pour dames et messieurs, bonne qualité . . . Fr. 29.—

MANTEAUX cirés, noir et rouille, pour dames et messieurs, Fr. 45.—

PÈLERINES caoutchouc pour hommes et enfants, dep. Fr. 10.90

M^{me} Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26 - 2^{me} étage
Téléphone 11.75 9430

Sacs de Dames

Dernière Nouveauté
Au 9281
PANIER FLEURI

Tombola

des **Musiques Ouvrières**

Le public est avisé que la tombola est tirée. La liste de classement peut être consultée au Cercle Ouvrier, Grande-Rue 34 et 36; la distribution des lots aura lieu dans les mêmes locaux les 9 et 10 juin, ainsi que tous les samedis de 20 à 22 heures, jusqu'au 1^{er} juillet. Passé cette date, les lots deviendront la propriété des sociétés.

9763 Le Comité de la Tombola

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 9784

Moteur 1/2 HP., très peu usagé, à vendre, avec tableau et deux renvois. Courant alternatif. — S'adr. P.-H.-Matthey 11, 2^{me} étage, après 19 h. 9432

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 81

LA PEAU DE CHAGRIN

PAR **BALZAC**
(Suite)

Un mois après, au retour de la promenade et par une belle soirée d'été, quelques-unes des personnes venues aux eaux d'Aix se trouvèrent réunies dans les salons du Cercle. Assis près d'une fenêtre et tournant le dos à l'assemblée, Raphaël resta longtemps seul, plongé dans une de ces rêveries machinales durant lesquelles nos pensées naissent, s'enchaînent, s'évanouissent sans revêtir de formes, et passent en nous comme de légers nuages à peine colorés. La tristesse est alors douce, la joie est vaporeuse, et l'âme est presque endormie. Se laissant aller à cette vie sensuelle, Valentin se baignait dans la tiède atmosphère du soir en savourant l'air pur et parfumé des montagnes, heureux de ne sentir aucune douleur et d'avoir enfin réduit au silence sa menaçante peau de chagrin. Au moment où les teintes rouges du couchant s'éteignaient sur les cimes, la température fraîchit, il quitta sa place en poussant la fenêtre.

— Monsieur, lui dit une vieille dame, auriez-vous la complaisance de ne pas fermer la croisée ? Nous étouffons...

Cette phrase déchira le tympan de Raphaël par des dissonances d'une aigreur singulière ; elle

fut comme le mot que lâche imprudemment un homme à l'amitié duquel nous voulions croire, et qui détruit quelque douce illusion de sentiment en trahissant un abîme d'égoïsme. Le marquis jeta sur la vieille femme le froid regard d'un diplomate impassible, il appela un valet et lui dit sèchement quand il arriva :

— Ouvrez cette fenêtre !

A ces mots, une vive surprise éclata sur tous les visages. L'assemblée se mit à chuchoter, en regardant le malade d'un air plus ou moins expressif, comme s'il eût commis quelque grave impertinence. Raphaël, qui n'avait pas entièrement déposé sa primitive timidité de jeune homme, eut un mouvement de honte ; mais il secoua sa torpeur, reprit son énergie et se demanda compte à lui-même de cette scène étrange. Soudain un rapide mouvement anima son cerveau, le passé lui apparut dans une vision distincte où les causes du sentiment qu'il inspirait saillirent en relief comme les veines d'un cadavre chez lequel, par quelque savante injection, les naturalistes colorent les moindres ramifications ; il se reconnut lui-même dans ce tableau fugitif, y suivit son existence, jour par jour, pensée à pensée.

Il s'y vit, non sans surprise, sombre et distrait au sein de ce monde rieur ; toujours songeant à sa destinée, préoccupé de son mal, paraissant dédaigner la causerie la plus insignifiante, fuyant ces intimités éphémères qui s'établissent promptement entre les voyageurs, parce qu'ils comptent sans doute ne plus se rencontrer ; peu soucieux des autres, et semblable enfin à ces chercheurs insensibles aux caresses comme à la furie des vagues.

Puis, par un rare privilège d'intuition, il lut dans toutes les âmes : en découvrant sous la

leur d'un flambeau le crâne jaune, le profil sardonique d'un vieillard, il se rappela lui avoir gagné son argent sans lui avoir proposé de prendre sa revanche ; plus loin, il aperçut une jolie femme dont les agaceries l'avaient trouvé froid ; chaque visage lui reprochait un de ces torts inexplicables en apparence, mais dont le crime git toujours dans une invisible blessure faite à l'amour-propre. Il avait involontairement froissé toutes les petites vanités qui gravitaient autour de lui.

Les convives de ses fêtes ou ceux auxquels il avait offert ses chevaux s'étaient irrités de son luxe ; surpris de leur ingratitude, il leur avait épargné cette espèce d'humiliation : dès lors, ils s'étaient crus méprisés et l'accusaient d'aristocratie. En sondant ainsi les cœurs, il put en déchiffrer les pensées les plus secrètes ; il eut horreur de la société, de sa politesse, de son vernis. Riche et d'un esprit supérieur, il était envié, haï ; son silence trempait la curiosité, sa modestie semblait de la hauteur à ces gens mesquins et superficiels.

Il devina le crime latent, irrémédiable, dont il était coupable envers eux : il échappait à la juridiction de leur médiocrité. Rebelle à leur despotisme inquisiteur, il savait se passer d'eux ; pour se venger de cette royauté clandestine, tous s'étaient instinctivement ligués pour lui faire sentir leur pouvoir, le soumettre à quelque ostracisme, et lui apprendre qu'eux aussi pouvaient se passer de lui.

Pris de pitié d'abord à cette vue du monde, il frémit bientôt en pensant à la souple puissance qui lui soulevait ainsi le voile de chair sous lequel est ensevelie la nature morale, et ferma les yeux comme pour ne plus rien voir. Tout à coup, un rideau noir fut tiré sur cette sinistre fantas-

magorie de vérité, mais il se trouva dans l'horrible isolement qui attend les puissances et les dominations. En ce moment, il eut un violent accès de toux.

Loin de recueillir une seule de ces paroles indifférentes et banales, mais qui du moins simulent une espèce de compassion polie chez les personnes de bonne compagnie rassemblées par hasard, il entendit des interjections hostiles et des plaintes murmurées à voix basse. La société ne daignait même plus se grimer pour lui, parce qu'il la devinait peut-être.

— Sa maladie est contagieuse...

— Le président du Cercle devrait lui interdire l'entrée du salon.

— En bonne police, il est vraiment défendu de tousser ainsi.

— Quand un homme est aussi malade, il ne doit pas venir aux eaux...

— Il me chassera d'ici !

Raphaël se leva pour se dérober à la malédiction générale, et se promena dans l'appartement. Il voulut trouver une protection, et revint près d'une jeune femme inoccupée à laquelle il médita d'adresser quelques flatteries ; mais, à son approche, elle lui tourna le dos et feignit de regarder les danseurs. Raphaël craignit d'avoir déjà pendant cette soirée usé de son talisman ; il ne se sentit ni la volonté ni le courage d'entamer la conversation, quitta le salon et se réfugia dans la salle de billard. Là, personne ne lui parla, ne le salua, ne lui jeta le plus léger regard de bienveillance.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 5 TABLETS P. 180
TOUTES PHARMACIES